



Mourenx
CITÉ SCOLAIRE

COLLÈGE
Pierre BOURDIEU

LYCÉE GÉNÉRAL et
TECHNOLOGIQUE
Albert CAMUS

LP Pierre et Marie CURIE
CHIMIE et SECURITE

Proviseure
L. CERESUELA

Téléphone
05 59 60 11 61
Fax
05 59 60 07 06
Mél
ce.0640044a@ac-bordeaux.fr

Avenue Pierre Angot
BP 75
64150 MOURENX

Objet : campagne de dépistage au sein de la Cité Scolaire

Madame, Monsieur,

La cité scolaire organise le **lundi 1^{er} mars 2021** une campagne de tests de dépistage du virus de SARSCoV-2 (Covid 19), non obligatoire et sur la base du volontariat à l'attention du personnel et des élèves.

Ce prélèvement est réalisé par un professionnel de santé de l'Education Nationale formé et habilité. Ce test aura lieu dans la **salle de réunion du Lycée Professionnel, bâtiment C**.

Le dépistage virologique qui sera effectué est un test rapide antigénique, destiné à détecter la présence du virus Covid 19. La réalisation du test et son analyse nécessitent d'effectuer sur votre enfant un prélèvement nasopharyngé.

Pour avoir la possibilité de faire tester votre enfant, **il faut l'inscrire dès à présent et au plus tard ce jeudi 25 février, dernier délai, par le lien ci-dessous :**

<https://forms.gle/Y6MYhSZKhQfCYpag8>

Attention un seul horaire doit être choisi et prioritairement en dehors de ses heures de cours. Il vous sera demandé de renseigner son nom, prénom et établissement. Vous recevrez un mail de confirmation si le rendez-vous a bien été enregistré (vérifiez vos spams). Il vaudra confirmation de l'heure du rendez-vous.

**Document à remplir, à signer et à remettre le 1^{er} mars, jour du test :
(le numéro de sécurité sociale et votre signature sont indispensables)**

- Votre enfant est mineur : la fiche élève mineur (formulaire de pré-enregistrement et de consentement parental)
- Votre enfant est majeur : la fiche élève majeur (formulaire de pré-enregistrement)
- Vous êtes personnel de la Cité Scolaire : la fiche patient (formulaire de pré-enregistrement)

Aucun prélèvement ne sera effectué si votre enfant s'y oppose au moment du test ou n'a pas le document correctement rempli.

Si vous ne pouvez pas imprimer le document, un exemplaire vierge est à votre disposition en vie scolaire.

Le résultat du test sera communiqué à votre enfant à la fin du test. De plus, si le résultat est positif, vous serez appelé dès le résultat pour venir chercher votre enfant rapidement et le mettre à l'isolement au minimum 10 jours. Un avis médical du médecin traitant vous sera demandé en complément.

Bien cordialement.

L'Equipe de Direction